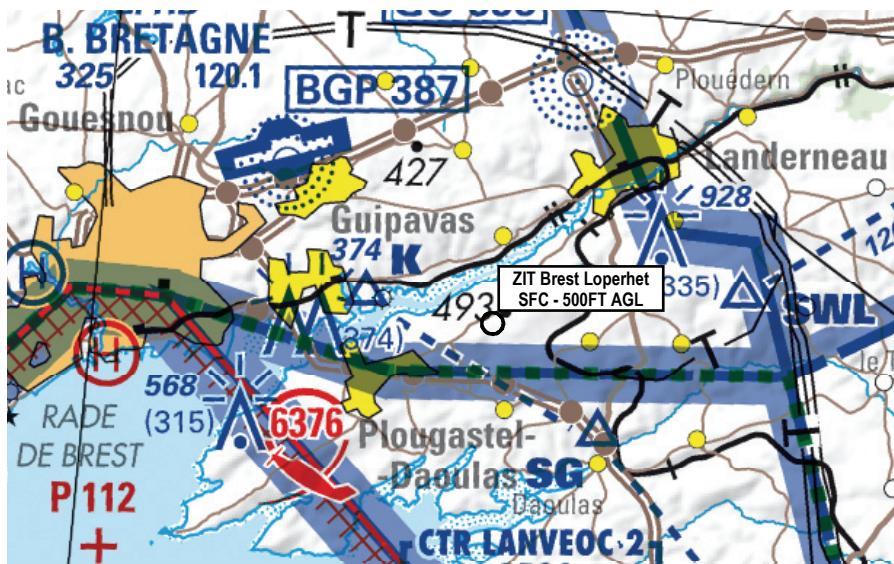


**Objet** : Création d'une zone interdite temporaire (ZIT) à Loperhet (FIR : Brest LFRR)

**En vigueur** : Du 06 décembre 2018 au 27 mars 2019

Lieu : FIR : Brest LFRR



Extrait carte IGN au 1 / 500 000 édition 2018

#### ACTIVITÉ

Interdiction de survol d'installations spécifiques défense.

#### DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ

H24

#### STATUT

ZIT qui se substitue aux parties des espaces aériens avec lesquelles elle interfère

#### SERVICES RENDUS

Information et alerte

#### CONDITIONS DE PENETRATION

CAG/CAM : pénétration interdite H24, y compris les aéronefs circulant sans personne à bord, à l'exception des :

- ♦ aéronefs assurant des missions d'assistance, de sauvetage ou de sécurité publique lorsque la mission ne permet pas le contournement de la zone ;
- ♦ aéronefs de la défense, y compris les aéronefs d'État téléguidés.

#### LIMITES LATÉRALES ET VERTICALES

Limites latérales :  
 cercle de 0.2 Nm (370 mètres) de rayon centré sur : 48°24'05"N - 004°18'51"W

Limites verticales :  
SFC/500ft AGL